

Tarifs pour le colloque EUSIPCO

Les tarifs et modalités de remboursement/annulation relatifs au sponsoring de la conférence « EUSIPCO 2024 » organisée par l'Ecole normale supérieure de Lyon et qui aura lieu au Centre des congrès de Lyon du lundi 26 au vendredi 30 août 2024 sont fixés selon les modalités suivantes :

FORMULES	ELEMENTS PROPOSES	TARIF HT	TARIF TTC
« Diamond »	<ul style="list-style-type: none">- Logo de grande taille affiché sur la bannière de la conférence et sur le site web (avec lien hypertexte).- Reconnaissance visible en tant que sponsor « Diamond », logo et publicité pleine page dans le guide du programme de la conférence, ainsi que lors des discours d'ouverture et de clôture, de la réception de bienvenue et du banquet de gala. Totem publicitaire / bannières déroulantes sur le lieu de la conférence.- Quatre inscriptions gratuites de délégués à la conférence, y compris quatre billets pour la soirée de Gala- Un espace d'exposition comprenant une table drapée, deux	20 000 Euros	24 000 Euros

	<p>chaises et l'électricité dans la zone d'exposition.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insertion d'un dépliant de 15 pages maximum de la brochure promotionnelle du sponsor dans le matériel remis aux participants. (Le sponsor doit fournir le matériel approuvé par le comité d'organisation). - Un poster/kakemono visible dans le hall d'exposition pendant toute la durée de la conférence. 		
« Platinum »	<ul style="list-style-type: none"> - Logo de grande taille affiché sur la bannière de la conférence et sur le site web (avec lien hypertexte). - Reconnaissance visible en tant que sponsor « Platinum », logo et publicité pleine page dans le guide du programme de la conférence, ainsi que lors des discours d'ouverture et de clôture, de la réception de bienvenue et du banquet de gala. Totem publicitaire / bannières déroulantes sur le lieu de la conférence. - Trois inscriptions gratuites de délégués à la conférence, y compris trois billets pour la soirée de Gala - Un espace d'exposition comprenant une table drapée, deux chaises et l'électricité dans la zone d'exposition. - Insertion d'un dépliant de 8 pages maximum de la brochure promotionnelle du sponsor dans le matériel remis aux participants. (Le sponsor doit fournir le matériel approuvé par le comité d'organisation). - Un poster/kakemono visible dans le hall d'exposition pendant toute la durée de la conférence. 	15 000 Euros	18 000 Euros

<p>« Gold »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Logo de grande taille affiché sur la bannière de la conférence et sur le site web (avec lien hypertexte). - Reconnaissance visible en tant que sponsor « Gold », logo et publicité pleine page dans le guide du programme de la conférence, ainsi que lors des discours d'ouverture et de clôture, de la réception de bienvenue et du banquet de gala. Totem publicitaire / bannières déroulantes sur le lieu de la conférence. - Deux inscriptions gratuites de délégués à la conférence, y compris deux billets pour la soirée de Gala. - Un espace d'exposition comprenant une table drapée, deux chaises et l'électricité dans la zone d'exposition. - Insertion d'un dépliant de 4 pages maximum de la brochure promotionnelle du sponsor dans le matériel remis aux participants (le sponsor doit fournir le matériel approuvé par le comité d'organisation). - Un poster/kakemono visible dans le hall d'exposition pendant toute la durée de la conférence. 	<p>10 000 Euros</p>	<p>12 000 Euros</p>
<p>« Silver »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Logo de taille moyenne affiché sur la bannière de la conférence et sur le site web (avec lien hypertexte) - Reconnaissance visible en tant que sponsor « Silver », logo et publicité pleine page dans le guide du programme de la conférence, ainsi que lors des discours d'ouverture et de clôture, de la réception de bienvenue et du banquet de gala. Totem publicitaire / bannières déroulantes sur le lieu de la conférence. 	<p>5 000 Euros</p>	<p>6 000 Euros</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Deux inscriptions gratuites de délégués à la conférence et un billet pour le banquet. - Un espace d'exposition comprenant une table drapée, deux chaises et l'électricité dans la zone d'exposition. - Une reconnaissance visible en tant que sponsor « Silver » lors des discours d'ouverture et de clôture. - Un poster/kakemono visible dans le hall d'exposition pendant toute la durée de la conférence. 		
« Start-Up »	<ul style="list-style-type: none"> - Logo de petite taille affiché sur la bannière de la conférence et sur le site web (avec lien hypertexte) - Reconnaissance en tant que sponsor « Start-Up », logo et publicité pleine page dans le guide du programme de la conférence, ainsi que lors des discours d'ouverture et de clôture, de la réception de bienvenue et du banquet de gala. Totem publicitaire / bannières déroulantes sur le lieu de la conférence. - Une inscription gratuite pour les délégués à la conférence et un billet pour la soirée de Gala. - Reconnaissance en tant que sponsor « Start-Up » lors des discours d'ouverture et de clôture. - Un poster/kakemono visible dans le hall d'exposition pendant toute la durée de la conférence. 	2 000 Euros	2 400 Euros
« Option supplémentaire : organisation d'une conférence »	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance en qualité de sponsor par le biais d'une conférence spécifique dédiée au sponsor, à ces produits et/ou à un sujet de son choix, pour une durée d'une heure selon les créneaux 	1 000 Euros	1 200 Euros

	disponibles dans le programme scientifique final. - Cette « option supplémentaire » ne peut être sélectionnée seule, elle doit impérativement être choisie en complément d'une des autres formules de sponsoring (Diamond, Platinum, Gold, Silver ou Start-up)		
--	---	--	--

Les sponsors français verseront à l'ENS de Lyon le montant TTC correspondant à la formule sponsoring sélectionnée alors que les sponsors non français seront tenus de payer le montant HT correspondant à la formule sponsoring sélectionnée.

En cas d'annulation ou de report de l'évènement pour cause de force majeure par l'organisateur, les sponsors ne se verront pas en droit de demander le remboursement des sommes versées.